

A Montauban, le 30 octobre 2020

Objet :

- **Reprise scolaire du lundi 02 novembre 2020**
- **Protocole sanitaire renforcé et Vigipirate « Urgence attentat »**

Madame, Monsieur, chers parents et élèves,

Suite aux annonces gouvernementales, le reconfinement entré en vigueur le 29 octobre maintient les écoles, collèges et lycées ouverts mais renforce le protocole sanitaire appliqué sur nos établissements. A cette situation vient s'ajouter un passage immédiat au plan VIGIPIRATE à son plus haut au niveau, suite aux attentats survenus sur notre territoire venus toucher tour à tour la communauté éducative et catholique de France. Nos pensées et prières iront donc tout d'abord aux victimes et leurs familles touchées par ces actes terroristes atroces.

Les mesures de confinement et plan Vigipirate limiteront évidemment tous les déplacements des élèves. Ceux-ci devront se rendre à leur établissement munis de leur attestation scolaire envoyée ce jour via la messagerie Ecole Directe et pourront en repartir à la pause « déjeuner » ou à la fin des cours. Aucun élève ne sera autorisé à rester ou stationner sur le parvis de l'établissement pour des raisons évidentes de sécurité.

Le Ministère de l'Education Nationale a publié ce jour un nouveau protocole renforçant certaines mesures sanitaires à compter de ce lundi 02 novembre. Le présent courrier a pour objet de vous présenter une synthèse des principales modifications apportées aux règles en vigueur depuis la rentrée de septembre dernier. Le principe est toujours celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.

1. Le port du masque est obligatoire pour tous et en toutes circonstances, dans les espaces clos et extérieurs. En cas d'oubli, les personnels à l'accueil du lycée pourront, dans la mesure des stocks disponibles, fournir un masque à l'élève oublieux mais cela devra rester exceptionnel. Venir avec son masque reste obligatoire.
2. Le principe de la distanciation physique d'au moins un mètre doit être recherché lorsqu'il est matériellement possible. Il ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.
3. Des bornes de gel hydro alcoolique déjà existantes et des points d'eau avec savon sont à disposition des élèves. Ceux-ci sont libres d'apporter du gel hydro-alcoolique pour leur usage personnel. Chaque lycéen doit toujours être équipé d'un paquet de lingettes désinfectantes pour désinfecter son espace de travail à la fin de la journée en supplément des protocoles de désinfection prévus par nos services.
4. Les locaux seront aérés régulièrement, comme le préconise le protocole.

5. La restauration scolaire est aménagée. Les élèves pourront profiter de l'espace libéré par les enseignants qui déjeuneront dans la salle du restaurant d'application fermée à la clientèle extérieure. Le service sera possible de 11h00 à 13h30 selon les emplois du temps des élèves afin de proposer à tous un temps de pause et une sécurité optimale. Il est demandé aux lycéens de ne déjeuner qu'avec les mêmes camarades de son groupe classe à table et aux élèves internes de rester ensemble pour déjeuner à table dans la mesure du possible.
6. Les élèves internes devront présenter à leur arrivée lundi 02 novembre, un test PCR négatif au COVID-19 postérieur à la date du 28 Octobre 2020. Sans le résultat de ce test, ils ne pourront être admis à l'internat par mesure de précaution.

Rappel : En cas de fièvre (plus de 38°C) ou de symptômes COVID, merci de ne pas mettre votre enfant au lycée et de nous avertir par l'intermédiaire des personnels de Vie scolaire. Si votre enfant est « cas contact », il ne pourra revenir au lycée qu'après un test négatif. En cas de test positif, merci d'en informer immédiatement le lycée. Chacun à un rôle à jouer dans la lutte contre la propagation du COVID

L'établissement ouvrira ses portes dès lundi 02 novembre dès 07h30 et les cours reprendront suivant les emplois du temps actualisés sur Ecole Directe pour l'ensemble des élèves et étudiants du lycée THEAS. **Les périodes de stage sont suspendues jusqu'à nouvel ordre pendant cette période de confinement.**

Sur la séquence de 11h00, les élèves seront en classe pour accompagner la minute de silence en hommage à Samuel PATY, enseignant en Histoire Géographie à Conflans-Sainte-Honorine et nos communautés chrétiennes touchées par ces atroces attentats.

Nous évoquerons les faits, les lois et les interdits franchis, les dommages causés et pourquoi les élèves sont associés à cet évènement, en même temps que de nombreux autres.

Ces informations sont l'occasion de leur expliquer les raisons pour lesquelles les collectifs se retrouvent autour de ce même geste symbolique, quelles sont les significations que l'on donne aux minutes de silence et les raisons particulières à celle qui va être organisée. Ces informations laisseront place aux questions des élèves, afin de chasser les éventuels malentendus ou incompréhensions et seront reprises plus tard lors des cours d'éducation morale et civique et/ou philosophie avec les enseignants préparés à aborder ces sujets de façon plus développée.

C'est dans la durée, la confiance et l'Espérance que nous contribuerons à changer le monde, à prendre soin les uns des autres et de notre maison commune. Nous savons pouvoir compter sur vous.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, chers élèves et parents de tout notre dévouement.



Philippe BLONDEL
Chef d'Etablissement